

GIP Centre Essonne



GUP des Tarterêts (Corbeil-Essonne)



Diagnostic du mobilier urbain



Réalisé en mai 2006

SOMMAIRE

Introduction	p. 4
---------------------	-------------

I – Le diagnostic	p. 5
--------------------------	-------------

A. Un diagnostic alliant relevés de terrain et cartographie informatisée	p. 5
---	-------------

1) Des relevés sur le terrain	p. 5
--------------------------------------	-------------

2) Une cartographie évolutive	p. 5
--------------------------------------	-------------

B. Les constats	p. 6
------------------------	-------------

1) Etat des lieux	p. 6
--------------------------	-------------

⇒ Un mobilier globalement non-conforme à la charte mobilier de la Ville de Corbeil-Essonnes	p. 6
---	------

⇒ Une grande hétérogénéité du mobilier à l'échelle du quartier	p. 6
--	------

⇒ Des corbeilles et des bancs en nombre insuffisant	p. 7
---	------

⇒ Une répartition et une qualité contrastées selon les secteurs	p. 7
---	------

2) Gestion et usage	p. 7
----------------------------	-------------

⇒ Un état général convenable mais un manque de suivi	p. 7
--	------

⇒ Une réflexion globale à mener sur l'utilisation du mobilier urbain dans le cadre de l'aménagement de l'espace public	p. 8
--	------

C. Une cartographie détaillée et évolutive	p. 8
---	-------------

⇒ Légende	p. 9
-----------	------

⇒ Etat des lieux du mobilier urbain sur le secteur n°1 du diagnostic en marchant	p. 11
--	-------

⇒ Etat des lieux du mobilier urbain sur le secteur n°2 du diagnostic en marchant	p. 12
--	-------

⇒ Etat des lieux du mobilier urbain sur le secteur n°3 du diagnostic en marchant	p. 13
--	-------

II – Des modes d'intervention différenciés à court, moyen et long terme p. 14

- A. A court terme p. 14
 - 1) *Validation du diagnostic* p. 14
 - 2) *Actions à mettre en place concernant le mobilier dangereux* p. 14
- B. A moyen et long terme p. 14
 - 1) *Définition d'une gestion concertée du mobilier urbain sur le quartier* p. 14
 - 2) *Réflexion sur les moyens d'améliorer la réactivité des partenaires* p. 15

III – Annexes p. 16

- 1. *Charte mobilier de la Ville de Corbeil-Essonnes*
- 2. *Illustrations photographiques du mobilier dégradé sur le quartier des Tarterêts (mai 2006)*

Introduction

Décidé par le Comité technique GUP du 9 mai 2006, la réalisation du diagnostic du mobilier urbain du quartier des Tarterêts a été menée à bien par le GIP Centre Essonne courant mai.

Il s'inscrit pleinement dans la démarche engagée jusqu'à présent sur le quartier : diagnostic GUP, diagnostic stationnement et diagnostics en marchant.

En effet, le bon état et l'utilisation pertinente du mobilier urbain est l'un des enjeux défini par les partenaires de la GUP et devait à ce titre faire l'objet d'un diagnostic, préalable essentiel à une action efficace. Il est destiné à approfondir la connaissance du quartier et à adapter au mieux les interventions qui seront mises en œuvre à l'avenir.

Le mobilier urbain remplit plusieurs rôles indispensables à la population en participant à la sécurité, au confort, à la propreté et au bon fonctionnement des espaces où il est implanté. Il constitue un élément important pour revaloriser l'image des Tarterêts et améliorer le fonctionnement du quartier au bénéfice de tous. Une appropriation de ce diagnostic par les différents acteurs et la mise en place d'actions concertées permettront d'apporter des réponses aux dysfonctionnements constatés, réponses qui pourront notamment s'inscrire dans la future convention GUP.

B. Les constats

Deux types de constats se dégagent de ce diagnostic :

- D'une part, des dysfonctionnements ayant essentiellement pour origine un manque de cohérence dans l'implantation des éléments de mobilier.
- D'autre part, des problèmes issus d'une gestion perfectible ou d'un usage impropre du mobilier urbain.

1) *Etat des lieux*

⇒ Un mobilier globalement non-conforme à la charte mobilier de la Ville de Corbeil-Essonnes

Les différents types de mobilier présents sur le quartier ne correspondent pas aux modèles préconisés dans la charte mobilier de la Ville (Cf. annexe 1). Cette disparité s'explique en partie par le fait que la majorité du mobilier a été installée avant l'élaboration de la charte et n'a pas été changée depuis pour des raisons évidentes de coût. Il est en revanche plus surprenant que le mobilier installé lors des aménagements les plus récents ne corresponde pas à la charte (aux abords de la halle du marché par exemple). Ainsi, les candélabres et certains potelets n'y sont pas référencés alors que leur mise en place ne date que de quelques mois.

⇒ Une grande hétérogénéité du mobilier à l'échelle du quartier

Certains secteurs (abords de la Halle du marché, rue Renoir), les plus récemment aménagés, se distinguent par l'homogénéité du mobilier implanté. Le constat est loin d'être le même sur l'ensemble du quartier. On ne compte pas moins de 11 types de potelets différents et autant de modèles de candélabres. Certains d'entre eux n'apparaissent qu'à 5 ou 6 reprises ou de façon isolée. A une échelle très locale, il semble que le remplacement de certains éléments dégradés se soit fait sans cohérence, ce qui conduit à trouver des spécimens isolés au milieu de longue série d'éléments identiques. Ceci nuit à la cohérence globale du mobilier urbain et participe à la dévalorisation du quartier.



3 types de plots différents au croisement Blum/Cézanne



2 modèles de borne haute rue Gauguin

⇒ Des corbeilles et des bancs en nombre insuffisant

Certains éléments de mobilier sont en nombre insuffisant voire totalement absents :

- Sur le secteur du Haut Blum, aucune corbeille de propreté n'est implantée et l'éclairage semble par endroits insuffisant.
- Sur le secteur Gauguin/Cézanne, ce sont les corbeilles mais aussi les bancs qui font défaut. Le constat est identique sur le secteur de l'OPIEVOY.
- Enfin les secteurs récemment aménagés (abords de la Halle du marché et rue Renoir) ne sont pas épargnés puisque les corbeilles de propreté sont absentes des abords de la Halle.

⇒ Une répartition et une qualité contrastées selon les secteurs

Le mobilier est dense et de bonne qualité sur les secteurs récemment aménagés même si certains manques se font sentir (Cf. ci-dessus).

Sur les autres secteurs, le mobilier est plus ancien et d'une qualité commune voire médiocre (à l'image des potelets hauts associant tube métal et béton ou des bancs du parc Gauguin). Les candélabres, les bancs et les corbeilles sont nettement moins nombreux que sur les secteurs récents. Le secteur le moins bien pourvu est celui de l'OPIEVOY. Corbeilles et lampadaires de grande taille y sont quasiment absents. Les bancs sont également rares et en mauvais état.

2) *Gestion et usage*

⇒ Un état général convenable mais un manque de suivi

En général, l'état du mobilier est convenable. L'image peu flatteuse qui se dégage tient donc plus à la qualité moyenne des éléments implantés qu'à leur état. En revanche, les éléments dégradés tardent à être remplacés ou retirés, ce qui pourrait mettre en cause la sécurité des habitants du quartier et des différentes personnes qui y interviennent : manque d'éclairage, éléments de mobilier descellés, etc.



*Un panneau de libre expression dégradé
rue Renoir*



Une corbeille descellée dans le parc Gauguin



*Une borne-béton dans
le caniveau de
l'avenue L. Blum*

⇒ Une réflexion globale à mener sur l'utilisation du mobilier urbain dans le cadre de l'aménagement de l'espace public

En de nombreux endroits, le mobilier urbain a été implanté dans le but de lutter contre le stationnement illicite. Il conviendrait qu'il participe également à la sécurisation (balisage des passages piétons, des abords de certaines écoles) et à la différenciation des espaces (séparation entre voirie, trottoirs et espaces verts). De façon à conserver une cohérence d'ensemble et surtout à ne pas surcharger inutilement les espaces publics, une réflexion poussée doit être menée de manière concertée afin de trouver des solutions aux problèmes de stationnement sur le quartier et plus globalement sur l'utilisation du mobilier urbain.

C. Une cartographie détaillée et évolutive

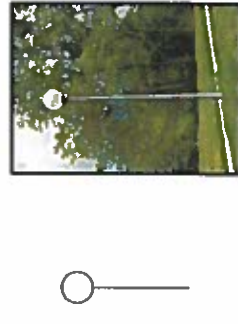
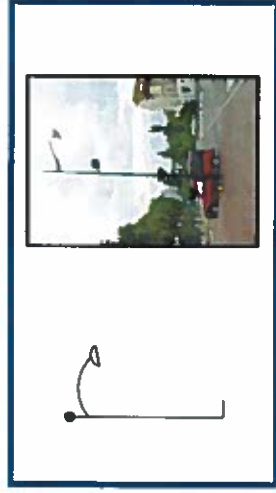
L'ensemble du mobilier présent sur le quartier est représenté ci-après, par secteur de diagnostic en marchant. Les pages qui suivent représentent, par secteur de diagnostic en marchant. Sur les calques, ne figurent que les éléments dégradés ou considérés comme dangereux. Les éléments en bon état portent une couleur par défaut, spécifiques en fonction de leur type :

- les candélabres apparaissent en noir,
- les plots en bleu,
- les bancs en vert,
- les corbeilles en rose,
- les autres types de mobilier sont en vert foncé lorsqu'ils sont en bon état.

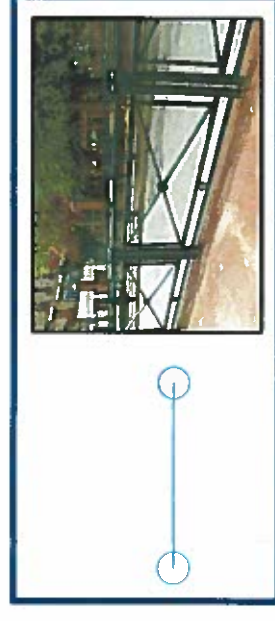
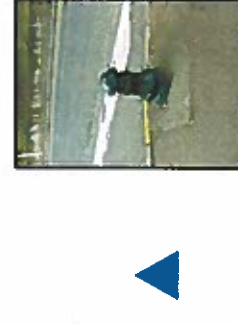
Par ailleurs, lorsque le nombre d'éléments placés les uns à la suite des autres était trop important, un élément sur la carte ne correspond pas à un élément dans la réalité pour des raisons de clarté et de commodité de représentation.

GUP des Tarterêts – Carte d'état des lieux du mobilier urbain
- Légende -

Les candélabres



Les plots



GIP Centre Essonne

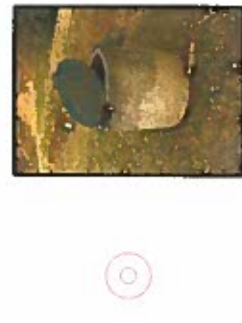
Les bancs et banquettes



ou



Les corbeilles de propreté



Les autres types de mobilier



Container à verre



Aire de jeux



Panneau d'affichage ou de libre expression



Arrêt de bus



Divers (Table de ping-pong, module de parcours de santé)



Zones de stationnement problématique

Etat du mobilier urbain



Dégradé, à remplacer (?)



Dangereux, à retirer au plus vite

A RETENIR sur le secteur n°1

- ⇒ Des « cakes » (bordures) descellés rue Courbet
- ⇒ Des barrières dégradées sur le Haut Blum
- ⇒ Des bancs et des corbeilles absentes sur les secteurs de Logement Français et du Logis Vert sur les Hauts Tarterêts ainsi que sur le secteur de l'OPIEVOY
- ⇒ Un mobilier dense et de bonne qualité aux abords du groupe scolaire Prévert – Rimbaud – Baudelaire – Quatre Vents



Département de l'Essonne
Ville de Corbeil-Essonnes

GUP des Tarterêts
Etat des lieux du mobilier urbain
(Secteur n°1)

A RETENIR sur le secteur n°2

- ⇒ Plusieurs plots descellés avenue L. Blum
- ⇒ Des zones de stationnement illicite sur le parc Gauguin et aux abords de l'aire de jeu rue A. Renoir
- ⇒ Un manque de suivi du parc Gauguin (banc dégradé, corbeille descellée, éléments de parcours de santé dangereux, aire de jeu délaissée)

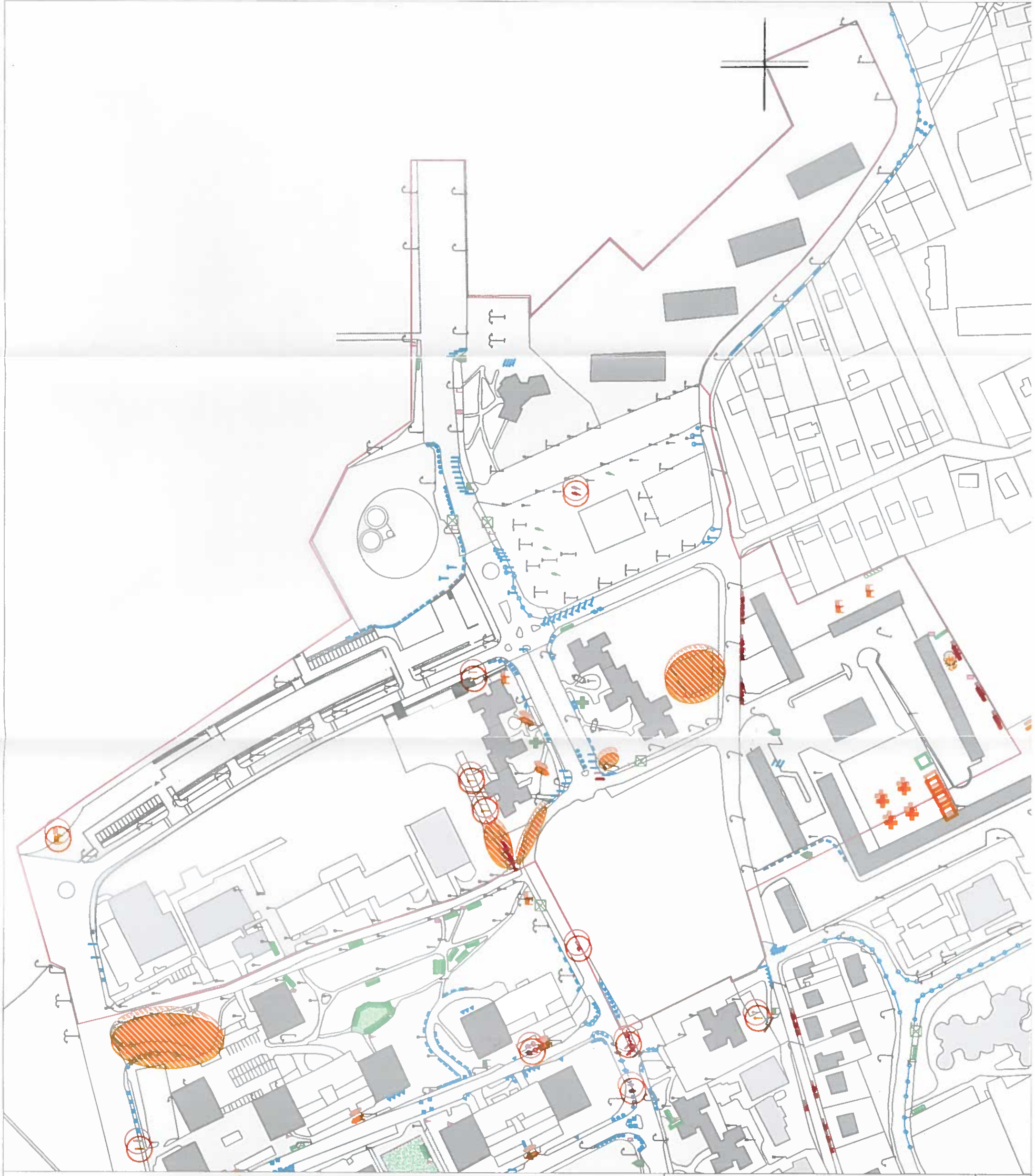


Département de l'Essonne
Ville de Corbeil-Essonnes

GUP des Tarterêts
Etat des lieux du mobilier urbain
(Secteur n°2)

A RETENIR sur le secteur n°3

- ⇒ Des « cakes » (bordures) descellés rue Courbet
- ⇒ De nombreux éléments dégradés sur le secteur de l'OPIEVOY
- ⇒ Une clôture endommagée au coin de l'avenue L. Blum et de la rue A. Renoir
- ⇒ Une borne électrique détériorée sur le parvis de la halle du marché
- ⇒ Des zones de stationnement illicite sur le secteur du bas de l'avenue L. Blum



Département de l'Essonne
 Ville de Corbeil-Essonnes

GUP des Tarterêts
 Etat des lieux du mobilier urbain
 (Secteur n°3)

II. Des modes d'intervention différenciés à court, moyen et long terme

A. A court terme

1) *Validation du diagnostic*

Suite à la présentation du diagnostic lors du comité technique du 5 juillet 2006, l'ensemble des acteurs valide et approuve l'état des lieux dressé par le GIP Centre Essonne. Il s'agit d'un premier pas vers une prise de conscience et vers une réflexion sur les actions à mener par la suite.

2) *Actions à mettre en place concernant le mobilier dangereux*

Ce diagnostic a permis de recenser les éléments de mobilier qui pourraient présenter un danger pour la population du quartier. Des actions rapides devront être entreprises afin de lever ce risque. En fonction des situations, plusieurs possibilités s'offrent aux acteurs concernés :

- Le retrait de l'élément concerné si celui-ci est jugé inutile ou superflu.
- La réparation en cas de dégradation.
- Le remplacement par un ou des éléments neufs. Il s'agira alors de prêter attention au mobilier environnant en respectant la charte mobilier de la Ville.

B. A moyen terme

1) *Définition d'une gestion concertée du mobilier urbain sur le quartier*

Pour parvenir à améliorer la cohérence et l'état du mobilier urbain sur le quartier des Tarterêts, il serait souhaitable que l'ensemble des acteurs concernés mettent en œuvre des actions concertées. La définition d'une charte du mobilier commune à tous les acteurs pourrait constituer un axe de travail de même que la réflexion sur une stratégie commune de remplacement. Espaces résidentialisés ou réaménagés et espaces publics offrirait une continuité intéressante si un mobilier commun y était implanté.

Plus globalement, les rôles du mobilier urbain et ses conditions d'implantation pourraient faire l'objet d'une réflexion afin :

- de pallier les carences constatées
- de ne pas surcharger l'espace public d'éléments de mobilier superflus.

Les partenaires de la GUP pourraient ainsi accompagner la mise en œuvre du projet urbain de façon concrète et concertée au bénéfice de tous.

2) Réflexion sur les moyens d'améliorer la réactivité des partenaires

Le diagnostic réalisé a révélé une insuffisante réactivité de la part des différents partenaires quant aux dégradations commises sur le mobilier. Le suivi pourrait être plus régulier.

Les cartes produites, associées aux diagnostics en marchant, pourraient servir d'outils de suivi. A chaque diagnostic, l'actualisation des relevés permettrait à chaque acteur de connaître l'état du mobilier implanté sur ses espaces et de fixer des priorités de remplacement ou de réparation.



ANNEXES

- 1. Charte mobilier de la Ville de Corbeil Essonnes**
- 2. Illustrations photographiques du mobilier dégradé sur le quartier des Tarterêts (mai 2006)**

CHARTRE MOBILIER
DE
LA VILLE DE CORBEIL ESSONNES

ECLAIRAGE PUBLIC

CANDELABRES

<p>Type 1 : Candélabre type Corbeil Essonnes composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mât acier octogonal SERMETO type « orient » simple crosse type »vdp « saillie 1,50 m h=10,0m ou similaire RAL 6009, - borne fonte pour candélabre « orient » de 8m à 12m, RAL 6009 - luminaire RAGNY type « vénus 65 » fermé, vasque méthacrylate équipé lampe SHP 250 watt, RAL 6009 	
<p>Type 2 : Candélabre type Corbeil Essonnes composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mât en acier galvanisé à rétreint diam 90/159 mm embout diam 90 mm h=4,5m type ludec SELUX ou similaire RAL 6009, - luminaire SELUX type « beta », lampe SHP 150 watt, RAL 6009 	
<p>Variante en hauteur : type 1 h = 8.0m , SHP 150.</p> <p>Variante avec crosse piétonne : type 1 h = 8.0m , SHP 150 avec retour à 4.50 m , SHP 100.</p>	

MOBILIER URBAIN**POTELET OU BORNE HAUTE**

Borne type « STYLE » en fonte RAL 6009 hauteur 0.80 m réf.40 342 de chez SINEU GRAFF



Borne en fonte RAL 6009 hauteur 970 mm avec chaîne

**BORNE SPHERIQUE**

Sphère en fonte RAL 6009 diamètre 300 de chez GHM



CORBEILLE DE PROPLETE

Corbeille type « SQUARE CLASSIQUE » en fonte RAL 6009 capacité de 60 l avec écusson de la Ville réf.886 103 de chez ESPACE HARMONIE

**VIGI PIRATE – modèle 2**

Corbeille de propreté de chez SINEU GRAFF – RAL 6009
Tôle d'acier épaisseur 3 mm
Socle de scellement (couvercle épaisseur 5 mm)
Zinguée peint à la poudre polyester cuite au four
Porte sac serrure automatique en inox – hauteur 780 mm

Longueur 500 mm
Prof 360 mm – 45 litres



Banc en acier galvanisé
« DEAUVILLE 1 » RAL 6009
référence JBC-0015 – KI de
chez HUSSON



BARRIERE

RAL 6009
Hauteur 1300mm
Longueur 2000mm
Scellement 150 mm



PLAQUE DE RUE

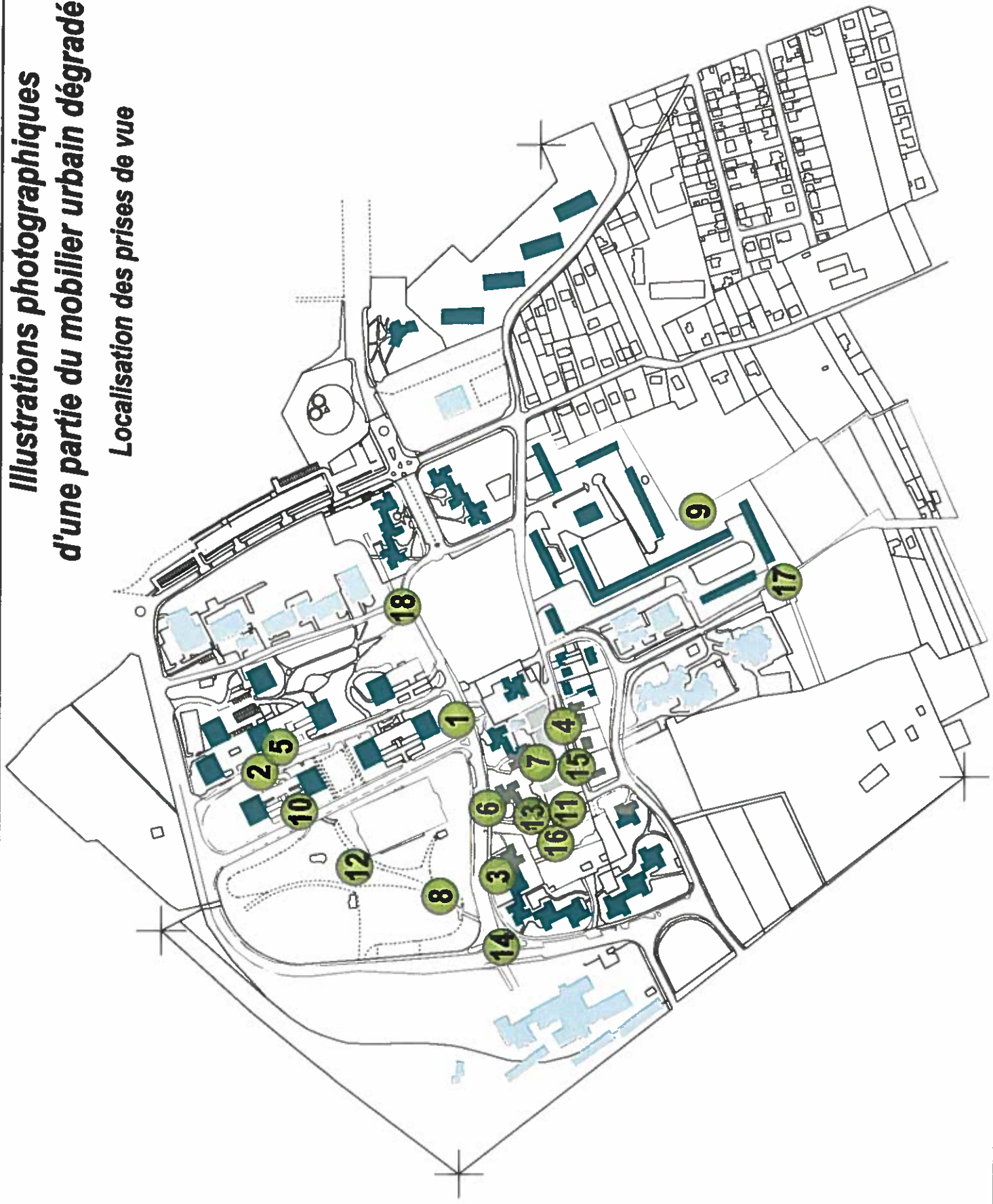
PVP 500x300 en acier émaillé fond crème –
lettre verte RAL 6009 avec sérigraphie du blason
de la Ville





**Illustrations photographiques
d'une partie du mobilier urbain dégradé**

Localisation des prises de vue



Illustrations photographiques d'une partie du mobilier dégradé sur le quartier des Tarterêts (mai 2006)

Les plots

1



Alignement de plots de divers types, avenue L. Blum

2



Trois types de plots différents, rue P. Cézanne

3



Barrière dégradée sur le Haut Blum

4



« Cake » (bordure) décollée, rue G. Courbet

5



Plots détériorés devant la tour 13 de Logement Français (3, rue P. Cézanne)

6



Plot descellé dans le caniveau de l'avenue L. Blum

7



Barrière dégradée à proximité de l'ancien centre social

Les bancs

8



Banc dangereux en béton dans le parc Gauguin

9



Banquette en mauvais état sur le secteur de l'OPIEVOY

L'éclairage public

10



Portique hors d'usage à l'entrée des boxes des 1 et 3 rue P. Gauguin

11



Candélabre dégradé sur le secteur des Hauts Tarterêts

Divers

12



Corbeille descellée dans un fossé du parc Gauguin

13



Aire de jeu délaissée sur le secteur du Logis Vert

14



Bordure de trottoir endommagée au croisement de l'avenue L. Blum et de la rue Charles de Gaulle

15



Clôture détériorée, rue G. Courbet à proximité de la crèche des galopins

16



Barrière brisée à l'arrière de la tour 38 de Logement Français (29, avenue L. Blum)

17



Container à verre ouvert et déplacé rue Matisse

18



Panneau d'expression dégradé en bordure de l'espace vert, rue Renoir